Rapport des dents et Ratéliers artificiels qu'emploÿe Mr Dubois de Chemant

J'ai pris Rélativement aux dents et Ratéliérs artificiéls que fait Mr de Chemant toutes les connoissances que j'ai crû devoir me suffir pour porter mon jugement, et Repondre à la confiance dont m'a honoré l'academie

La matière qu'emploÿe Mr de Chemant porcelaine ou autre, me paroit d'une solidité suffisante; d'après les experiences de Mrs d'arcet et Brisson, cette matière est plus legere que la porcelaine la plus legere; et elle est d'un neuvieme plus pesante que la dent de cheval marin. d'après nos experiences elle est inattaquable par les acides; elle autant incorruptible que le peut être une matiére vitrifiée; et par conséquent susceptible d'aucune odeur; sa couleur étant la même dans sa substance ou dans son interieur, elle ne doit pas changer par le frottement.

Je me suis assuré de la perfection des dents unes partielles, que Réunies ensemble, même pour un Ratelier Entier: ces dents font illusion par la Ressemblance parfaite qu'elles ont avec les dents naturelles, dont la couleur soit naturelle soit altérée est parfaitement imitée. la couleur des gensives

ARC 61 no 106

c'est aussi à peu près

Les moyens d'union sont très ingénieux; les plaques d'or qui unissent les pièces dans le cas d'interruption sont attachées avec solidité par des goupilles passées dans des trous pratiqués dans la substance de la dent artificielle: si ces trous sont souvent faits avant la dernière cuite, l'auteur peut aussi les faire après la dernière cuisson; et cela avec ~~[illegible]~~ la plus grande facilité, et la plus grande précision, ce dont je me suis assuré à n'en point douter.

Les Ressorts en spirale qui tiennent lieu de charnières pour unir les pièces supérieure et inférieure, sont on ne peut plus ingénieux; ils se prêtent à tous les mouvemens; ce que ne peuvent faire les charnières employées jusqu'à ce jour. Je ne connois point d'exemples que personne ait précédé M.r De chemant dans cette invention; non plus que dans la manière de prendre la forme des gencives, l'intervalle des dents, qui restent, et de disposer les moules sur lesquels il règle son travail. Ces différens procédés ne sont consignés dans aucun ouvrage à ma connoissance.

Les dents artificielles sont-elles susceptibles d'user par le tems, les dents naturelles? cela doit être; tout s'use; et alors elles auront cela de commun avec les dents naturelles qui s'usent entre-elles comme l'expérience le prouve d'une manière incontestable; ce ne pourra donc être que du plus ou du moins; mais le plus, s'il y en a, sera très peu de chose.

Quand à la pesanteur d'un neuvième de plus ; ce neuvième qui peut être corrigé par la moindre diminution d'épaisseur, ne me paroit pas d'une conséquence bien grande ; Et ces inconvéniens bien appréciés peuvent être Réduits à peu près à Zero.

Quand à la mastication ; je n'assurerai pas qu'elle a lieu avec les Dents artificielles ; mais toutes les personnes qui s'en servent m'ont assuré de la manière la plus affirmative qu'elles machoient et broyoient les alimens. Et comme je ne puis m'en assurer par ma propre expérience, je me trouve obligé de les croire, tant que je n'aurai pas de preuves du contraire.

Toutes les personnes que j'ai vû [et j'en ai vû un grand nombre] sont parfaitement contentes des dents et Rateliers de Mr de Chemant ; Et toutes, sans en excepter une seule, portent la Reconnoissance jusqu'à l'excès. Une seule dame a eu de la peine à supporter un Ratelier supérieur placé immédiatement après l'arrachement de quelques dents ; mais depuis elle s'y est habituée ; et c'est une de celles qui m'ont paru les plus satisfaites.

Telles sont les observations et les Recherches que j'ai faites sur les dents et Rateliers de Mr de Chemant. Sourd à toute espèce de considération, je n'ai Vû, je n'ai jugé que les dents. Je puis être induit en erreur, mais je ne puis tromper ; Et si cela pouvoit m'arriver, je serois démenti par le cri public. Je puis assurer l'académie qu'on n'a Rien fait d'aussi bien jusques

à présent. Il est possible peut être de faire mieux, je le souhaite, et pour le bien de l'humanité, et pour la satisfaction que nous aurons encore à encourager les talens. Je crois que l'académie ne peut refuser une entière approbation aux dents et râteliers artificiels de M. Dubois de Chemant. //

Jeudi, 18 février 1790

Deschamps